

# Le Lien



## AD.Clic'Secrétariat

Compétences, Rigueur, Confidentialité

Secrétaire indépendante



Aline DIERS

14 Hameau des Hellandes  
76133 Manéglise

tél : 06 77 61 61 24

e-mail : [aline-diers@orange.fr](mailto:aline-diers@orange.fr)  
site : [www.adclicsecretariat.fr](http://www.adclicsecretariat.fr)

## AU PETIT MARCHÉ TABAC – PRESSE – ÉPICERIE

**M. Frank LEMONNIER – 02 35 20 58 46**

**15, Place de la Mairie – 76133 MANÉGLISE**

*Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30-12h30 / 15h30-19h30*

*Mercredi et samedi : 16h-19h30*

*Fermé le dimanche*

*(Vacances scolaires : ouverture l'après-midi à 16h)*



**NORMANDIE-SEINE**  
BANQUE ET ASSURANCES

Le bon sens  
a de l'avenir →



**MARBRERIE CREVEL**  
Depuis 1927  
CONTRAT OBSEQUES  
MARBRERIE

Monuments Funéraires  
Articles Funéraires,  
Caveau sous 48H.  
Entourage provisoire

1, rue Aldric Crevel - MONTIVILLIERS **02 35 30 07 65**

## COUVERTURE-ZINGUERIE NEUF-REPARATIONS

**Damien GODEFROY**

Successor de Patrice POINTEL

105, Impasse de la Chaumière

76210 Parc d'Anxtot

Tel: 02 35 38 08 09



**Groupama**

CENTRE MANCHE  
la vraie vie s'assure ici

Votre Agence de Montivilliers

7, Rue René COTY - Tél. 02.32.76.56.00

76290 - MONTIVILLIERS



N°Cristal 09 69 36 10 11\*

\*Informations sinistres, santé

APPEL NON SURTAXE



[groupama.fr](http://groupama.fr)

## SPÉCIALISTE EN PLATS CUISINÉS LIVRÉS

Collectivités et restaurants d'Entreprises



37, Rue des Vacillots  
76510 SAINT NICOLAS D'ALERMONT  
Tél : 02 77 23 20 00 – Fax : 02 77 23 20 19



CERISE & OLIVE

**02 32 79 77 93**

Avec ou sans RDV



**lis & Em** coiffure  
7 Place de la Mairie 76133 Manéglise

# Sommaire

Edito.....	3
Vie communale .....	4-5
Réalisations 2018 / Compte administratif 2018 .....	6-7
Église.....	8
Le jardin de la biodiversité.....	9
École .....	10
Cantine - Garderie - Ludisports.....	11
Centre d'Animation Intercommunal / Conseil Municipal des Jeunes.....	12
Les Anciens.....	13
Jardins fleuris 2018 <b>et concours des cucurbitacées</b> .....	14
Les principales décisions du conseil municipal en 2018 .....	15
L'agrandissement du bassin du bourg .....	16
La communauté urbaine .....	17
Commission culturelle .....	18-19
Association culture et loisirs.....	20
FC Manéglise.....	21
Manéglise Boxe Pieds Poings / Manéglise Sports Loisirs .....	22
FNACA.....	23
Les fils d'argent.....	24
Comité des fêtes de Manéglise.....	25
Association des Parents d'Elèves de Manéglise (APEM) .....	26
Association Communale de Jumelage (ACJM).....	27
Calendrier des manifestations.....	28
Infos pratiques .....	29-30

## Directeur de la publication

Daniel Soudant

## Comité de rédaction

Philippe Décultot, Bernard Legras, Julie Legros, Valérie Marjak, Daniel Soudant, Marc-Antoine Tétrel

## Dessin de couverture

Maison Route d'Epouville

# Édito

Chers Manéglisaises et Manéglisais,



### Médaillés du travail 2018

**Grand or :** Serge GRANDSIR

**Or :** Marie-France DECAENS, Serge GRANDSIR

**Argent :** Magalie DUTOT, Serge GRANDSIR, David HAUVILLE, Wilfrid LEMAISTRE

**Vermeil :** Serge GRANDSIR



### Du changement au salon de coiffure

Il y a huit ans, la commune avait donné l'opportunité à un artisan de créer un service de proximité dans les locaux situés au centre du village. Marylène Hauchecorne avait relevé ce défi en installant un salon de coiffure pour dames et hommes. Elle avait su attirer et fidéliser certains Manégliens mais aussi des personnes des villages environnants, elle avait une clientèle fidèle et sympathique.

Elle a souhaité céder son fond et c'est Emilie Lefebvre, une dynamique jeune femme qui a repris l'exploitation du salon le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

Emilie a déjà derrière elle une expérience de 14 années de coiffure, dans des salons au Havre et à Montivilliers, mais c'est sa première expérience en tant que gérante. Elle vous attend dans son salon qu'elle a nommé Lis et Em, pour une coupe, un brushing, une permanente, des mèches, un balayage, ou encore un hair ombré... Elle vous proposera une carte de fidélité et une remise spéciale pour votre première venue dans son salon. Nous espérons que de nombreux Manégliens et Manégliennes lui rendront une visite pour assurer la poursuite de ce service de proximité.

**Mr le maire entouré d'Emilie et de Marylène.**



### « Boîte à livres »

Le 16 novembre, la commune de Manéglise inaugurerait sa « Boîte à Livres » installée sur la place de la mairie, à proximité de l'école.

Ce projet, à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), a été réalisé par Christophe, agent communal.

Il fait suite à une volonté inter-générationnelle de partager et de faire circuler les livres, de leur donner une seconde vie.

Nous espérons que cette « boîte à livres » satisfera le plus grand nombre.



### Téléthon 2018

C'est dans une ambiance agréable que s'est déroulée, à la salle polyvalente, la remise du chèque du téléthon.

1 126,53 euros ont été remis à Jacky Déhais, coordinateur de l'AFM.

Le Maire, Daniel Soudant, des membres du conseil municipal et des responsables d'associations locales étaient présents. Jacky Déhais a rappelé les progrès médicaux et a souligné l'importance du Téléthon pour l'avancée des recherches.



## La gestion différenciée

Soucieux de maintenir un environnement sain et équilibré dans la commune, la municipalité a décidé d'aller plus loin dans la gestion des espaces publics. En partenariat avec le Conseil Régional de Normandie, le conseil municipal s'est porté volontaire pour répondre à un appel à projet dédié à la gestion différenciée des espaces verts et urbains. Le cabinet d'études Audiccé a ensuite été retenu pour accompagner les élus dans cette démarche.

Après une première phase de concertation, plusieurs scénarios d'entretien des espaces ont été proposés aux élus. Ainsi, il a été préconisé d'éliminer le recours aux produits phytosanitaires (qui étaient jusqu'alors utilisés de façon très infime) et de réduire les fréquences de tontes dans les zones dites « naturelles » de Manéglise. Cette nouvelle politique s'accompagnera d'une signalisation spécifique en 2019.

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée s'inscrit dans le développement durable. Elle vise à concilier un entretien environnemental des espaces verts, une meilleure gestion des moyens humains et du matériel, tout en offrant un cadre de vie de qualité.

Elle consiste à mettre en place un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. Il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit. Cette démarche est particulièrement pertinente pour les communes qui ont de grandes surfaces à entretenir avec des effectifs qui peuvent parfois être réduits. Elle est également bien adaptée aux sites sensibles par son approche méticuleuse du milieu naturel.

## Ad Hoc Festival, deuxième édition !

Six jours particulièrement intenses qui ont permis aux familles et aux enfants de déambuler dans l'agglomération havraise à la découverte d'un programme culturel riche : onze spectacles, des créations ad hoc, un bal, des ateliers, des jeux, des bus et même un apéro magique !

Aux côtés de l'organisateur, le Volcan scène nationale, les villes partenaires, Épouville, Gonfreville l'Orcher, Harfleur, Le Havre, Manéglise, Montivilliers et Sainte-Adresse participent à cette aventure. Comme lors de la précédente édition, le public a une nouvelle fois répondu nombreux.

Les spectacles de Manéglise ont fait le plein de spectateurs avec une fréquentation de 100 % des places disponibles. La commune a décidé de présenter le spectacle Partituur, destiné aux enfants de 7 à 11 ans. Ce jeu chorégraphique et participatif fut partagé lors de six séances regroupant trente personnes. Deux séances grand public se sont déroulées le dimanche 15 décembre et quatre séances à destination des scolaires se sont tenues le lundi 16 décembre dans la garderie communale.

Ensemble, les spectateurs ont parcouru des paysages imaginaires, rencontré de vrais monstres, bougé, sauté, improvisé...

Les représentations se sont suivies sans se ressembler, puisque chacun a pu transformer le cours du spectacle selon son envie de s'amuser, de suivre ou transgresser les règles, d'inventer avec les autres spectateurs...

## COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'ANNEE 2018

DEPENSES .....	880 020
Energie, gaz, élec, combust, carburant.....	39 040
Cantine.....	31 061
Location /entretien bâtiment/voirie/reseaux.....	18 188
Fournitures diverses.....	15 249
Assurances honoraires .....	22 961
Fêtes et cérémonies.....	12 989
Frais divers .....	22 238
Frais du personnel.....	265 415
Subventions associations et aides diverses.....	9 445
Intérêts emprunt .....	2 833
Charges diverses.....	111 928
Excédent année 2017 .....	328 673

RECETTES .....	880 020
Produits de gestion courante .....	57 958 (concessions cimetièrre/cantine/garderie)
Dotations CODAH .....	212 889
Dotations versées par l'Etat.....	199 476
Impôts et taxes.....	287 284
Revenus des immeubles .....	50 297
Recettes diverses .....	16 370
Produits exceptionnels.....	2 370
Fond départemental .....	38 798
Produit de participation ext.....	14 578

## INVESTISSEMENT

DEPENSES .....	601 527
Remboursement d'emprunt .....	35 599
Acquisition de Matériels .....	131 414
Travaux de voirie et sur les bâtiments .....	383 614
Eclairage public.....	22 974
Frais d'étude d'urbanisme .....	27 926
RECETTES .....	601 527
Subvention .....	257 413
Taxe aménagement/TVA .....	93 809
Dépôt et cautionnement .....	795
Excédent du fonctionnement 2017 .....	249 510

## PRINCIPALES RÉALISATIONS 2018

- Création d'un nouveau parking au cimetière avec nouvelle entrée et clôture (1)
- Remplacement du caniveau central Rue des Anciens Combattants (2)
- Création d'un jardin paysager avec circuit de promenade, table et bancs, plantation de pommiers (3)
- Rénovation énergétique de l'école maternelle : changement des portes et fenêtres, isolation des murs et plafonds, réfection des sols, des peintures intérieures et extérieures, pose de luminaires à LED, changement de la chaudière. L'ensemble de ces opérations permettra un gain énergétique de 40 % (4)
- Changement des baies vitrées au gymnase et pose d'un nouveau bardage sur le pignon sud (5)



Nouveau parking du cimetière (1)



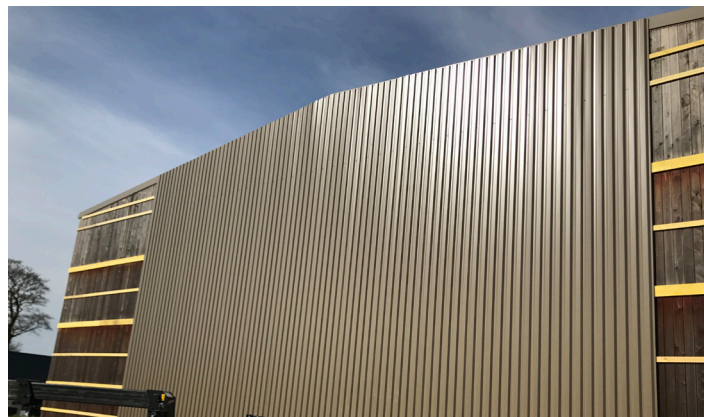
Remplacement du caniveau central rue des Anciens Combattants (2)



Jardin paysager (3)



Rénovation de l'école maternelle (4)



Pose d'un nouveau bardage au gymnase (4)



Changement des baies vitrées du gymnase (5)



Réintégration des peintures murales de l'église (5)



Réintégration des peintures murales de l'église (6)

- Rénovation de l'éclairage du stade avec des ampoules LED
- Réintégration des peintures murales de l'église mur ouest (6)
- Installation d'une boîte à livres située place de la mairie et fabriquée par l'équipe municipale
- Pose d'un escalier de secours derrière l'école maternelle (7)
- Pose de deux mains courantes pour faciliter l'accès à l'église (8)
- Réfection par l'équipe municipale de la croix du calvaire légendaire dans la plaine (route du Calvaire) (9)



Escalier de secours de l'école maternelle (7)



Pose de mains courantes devant l'église (8)

- Agrandissement du bassin du bourg route d'Angerville (10)
- Réfection de la conduite d'eau potable et installation d'une bouche à incendie au Hameau des Mares
- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques avec changement des candélabres au Hameau des Mares, début de la route du Mouchy et impasse du Général de Gaulle (11)
- Curage du fossé d'eaux pluviales route des Impériaux
- Remplacement des panneaux du patrimoine de la commune

**Les investissements effectués par la commune ont été réalisés avec l'aide financière de la CODAH, du Département, de l'Etat et du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime (SDE76).**



Réfection de la croix du calvaire (9)



Agrandissement du bassin du bourg (10)



Travaux hameau des Mares (11)

## Les journées du patrimoine 2018

Comme chaque année, la municipalité a participé aux journées européennes du patrimoine organisées cette année les 15 et 16 septembre. Les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir l'église Saint-Germain l'auxerrois, classée monument historique depuis 1885, et ses peintures médiévales.

Deux visites organisées conjointement par l'office de tourisme de la région havraise et la commune de Manéglise, furent l'occasion de comprendre les étapes de construction de ce monument à l'architecture romane typique et remarquable de notre région. Les passionnés d'art religieux sont venus nombreux et attentifs aux commentaires donnés tout au long de cette journée. Par leur présence, ils récompensent les efforts de sauvegarde consentis par la commune, et notamment pour les restaurations picturales inédites et uniques au nord de la Seine normande.

L'édition 2018 fut riche en découvertes, celle de 2019 promet de l'être tout autant, avec la réintégration sur le mur occidental, d'une scène très importante de la vie religieuse.



## Les peintures médiévales de Manéglise

### Les peintures du chœur et du sanctuaire

Des travaux de rénovation en 1999, ont permis la mise à jour des premières et plus anciennes peintures murales de l'église. Celles-ci, du XIII<sup>ème</sup> siècle, permettent d'admirer dans le chœur, le Christ, les apôtres, et l'ascension. Le sanctuaire, qui était sans aucun doute, totalement peint, permet uniquement d'apercevoir une scène de flagellation.

### Les peintures de la nef

Elles datent du XIV<sup>ème</sup> siècle. En 2010, un travail préparatoire a permis de les mettre à jour et de les restaurer en 2013. Cette intervention permet la lecture des scènes depuis la travée centrale. La nef possède vingt-deux arcatures, dix sur chacune des parois nord et sud et deux sur la paroi occidentale. Sur le mur nord et sur le mur ouest, douze prophètes

sont représentés. Deux seulement ont pu être identifiés : David et Isaïe. Le fond, derrière les personnages, est décoré par ce que l'on appelle un semi de fleurettes.

Sur le mur sud, se décline un calendrier médiéval. L'écoulement du temps est représenté à travers les travaux de la vie rurale quotidienne qui jalonnent les saisons. Ce calendrier commence dans la première arcade située près de la tour, avec le mois de janvier symbolisé par le dieu romain Janus. Le cycle se poursuit mois après mois jusqu'au mur ouest sauf pour les mois de novembre et de décembre qui n'ont pas été retrouvés. Le calendrier médiéval est une représentation rare en peinture murale. Par sa qualité graphique, celui de Manéglise est exceptionnel et d'un grand intérêt.

### « Nouveauté », le jugement dernier

Une campagne de restauration débutée après les JEP 2018, a permis la mise à jour d'un jugement dernier. Cette dernière trouvaille a très certainement été exécutée en même temps que les peintures de la nef. Elle confère à notre église un véritable intérêt architectural pour les spécialistes de l'art médiéval. Manéglise prend sa place au sein de la région Normandie, de plus en plus visitée pour ses chefs d'œuvres. Les JEP 2019 permettront ainsi de contempler les damnés jetés par les diables dans la gueule d'un Léviathan. Deux anges représentent le paradis et la balance des âmes fait son choix au-dessus de la porte d'entrée.

Venez nombreux !





## LE JARDIN DE LA BIODIVERSITÉ



### Aménagement d'un jardin public dédié à la biodiversité

Le clos Lemaître, zone communale et publique située à proximité de l'église, a fait l'objet d'une longue réflexion d'aménagement et de concertation pour imaginer un lieu d'échanges. Cet ancien clos mesure avec sa maison de maître constitue un lieu stratégique dans le centre du village. La construction du lotissement « les hauts du vallon », du gymnase et d'une aire de jeux, a déjà contribué à la création d'une zone de rencontre multigénérationnelle. Dès lors, il apparut évident de poursuivre cette démarche en créant des logements mixtes destinés aux différentes générations de Manéglisais. Cette partie a été déléguée au groupe Logéo, après étude précise et attentive de plusieurs propositions de bailleurs publics.

Les futurs logements occupant les deux tiers de cette ancienne cour de ferme, la municipalité a décidé de réaliser l'aménagement de la partie restante. Pour cela, le conseil municipal a répondu à un appel à projet « biodiversité » proposé et subventionné par le Conseil Régional de Normandie. L'objectif de cette action a pour but de mettre en place un espace public « exemplaire » et ouvert à tous. La proximité de l'aire de jeux, inaugurée en 2009, avec une fréquentation importante des habitants, fut déterminante dans le choix de la localisation. Le jardin de la biodiversité vient également compléter un réseau de cheminements reliant le lotissement, le gymnase et l'église.

Après une phase de travaux de nivellement, de VRD et de plantations, les familles de Manéglisse et les nombreux marcheurs de la commune peuvent dorénavant se promener au milieu d'un verger cauchois typique des clos mesures de la région. La plantation d'essences locales et de haies champêtres, complétée par l'installation de tables et bancs permettent de s'arrêter à côté des jeux réservés aux enfants. Les Manéglisais pourront aussi s'approprier les principes de biodiversité en découvrant la gestion différenciée des espaces engazonnés, avec notamment la création de jachères fleuries et le paillage des bordures. Ces principes sont détaillés dans une signalisation spécifique réalisée par un cabinet d'études spécialisé. L'intérêt de ces différents panneaux à but pédagogique est de démontrer l'importance de préserver les milieux naturels et les espèces locales. Pour aller plus loin dans l'appel à projet mené par le Conseil Régional, il a été décidé que les tables, les bancs et les poubelles soient en bois PEFC issus de forêts éco-gérées.

Cette parcelle qui était actuellement entretenue par un fauchage annuel bénéficie maintenant d'une nouvelle attention. Elle vient s'intégrer dans un projet global d'aménagements piétons et paysagers réalisés sur l'ensemble de la commune.

### Qu'est-ce-que la biodiversité ?

La biodiversité, composée des mots « bio » et « diversité », symbolise la diversité de la vie sur la Terre. Elle rassemble la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans l'espace et dans le temps, ainsi que les interactions entre ces niveaux d'organisation.

Depuis le sommet de la Terre de Rio en 1992, la préservation de la biodiversité est considérée comme un des enjeux essentiels du développement durable. Les collectivités ont pour mission de préserver la biodiversité pour garantir l'évolution des futures générations.



# UNE ANNÉE À L'ÉCOLE GEORGES BRAQUE

## De 2017 à 2018, une année pour continuer à grandir !

**Ce fut encore pour les enfants, une belle année, riche et passionnante, pendant laquelle ils ont grandi, appris, beaucoup progressé. Pour vous en rendre compte, revenons un peu en arrière et observons-les !**

Tout d'abord, à peine les turbulences de la rentrée passées (nouvelle classe, nouvelles maitresses...), il a fallu se mettre au travail et plancher sur le thème de l'exposition d'Arts de Manéglise : « lectures ». Les enfants ont donc réalisé un livre collectif, chaque classe racontant sur une double page une histoire de loup. Et pour corser le tout, ils l'ont réalisé à la manière « pop-up » c'est-à-dire avec des éléments à soulever, tirer, déplacer pour accéder à tous les détails des histoires. Leur œuvre a été exposée au milieu de celles des artistes présents.

Ensuite, les enfants ont participé au téléthon en organisant un « trottinethon », sorte de course de trotinettes par équipe. Les enfants étaient tous mélangés et nous avons assisté à un bel élan de solidarité couplé avec une joyeuse entraide entre les grands et les plus petits pour réussir à faire 37km cumulés ! Les élèves de CM1-CM2 ont eu l'idée de financer leurs kilomètres ce qui a permis de collecter 307€ qui ont été remis au Téléthon !



À la rentrée de janvier, toutes les classes sont parties à la découverte de l'Afrique avec Fouma, un musicien et conteur burkinabais qui est venu une semaine à l'école. Il a fait découvrir aux enfants les instruments de musique africains. Cette semaine, extrêmement riche culturellement et humainement a été le point de départ d'un travail sur l'Afrique qui a duré toute l'année. Les enfants se sont lancés avec bonheur



dans cette découverte d'une autre culture qu'ils ont souhaité présenter aux parents lors d'un superbe spectacle en fin d'année.

N'oublions pas également les sorties scolaires qui sont l'occasion de voir en grand et en vrai tout ce que l'on travaille en classe à l'année. Tous les projets de sorties sont conçus par les enseignants pour permettre aux élèves de progresser, tout en étant en adéquation complète avec les programmes scolaires et le projet d'école. C'est



pourquoi, les élèves de CM1 et CM2 sont allés dans le Cotentin découvrir le Mont-Saint-Michel et s'initier au char à voile. Les CP-CE1-CE2 ont passé deux jours à Pierrefiques pour découvrir les chaumières normandes et les falaises

d'Étretat. Les plus jeunes sont partis à Cerza voir, en vrai, les animaux d'Afrique, tandis que les tout-petits ont découvert un potager géant et en ont ramené des fraises et des légumes.

C'est grâce au soutien de la mairie, à l'implication des parents d'élèves mais surtout grâce au sérieux, à l'énergie et à l'engagement des enseignants, que



ces projets peuvent aboutir !

Début juillet, tout le village a adressé un « au-revoir » très émouvant à Mme Buée qui après 30 ans à apprendre à lire, écrire et compter aux petits Manéglisais a pris une retraite bien méritée !

2018-2019 sera une année toute aussi riche... L'équipe enseignante a choisi



de la placer sous le signe de l'Art. Alors pour suivre les exploits des enfants, rendez-vous régulièrement sur le site de l'école !

**BONNE ANNÉE SCOLAIRE A TOUS !**



## Cantine

Durant l'année scolaire 2017-2018, 11488 repas ont été servis, ce qui représente une moyenne de 82 repas par jour.

La commune a renouvelé son contrat avec le traiteur « La Normande » pour l'année 2018-2019 et un repas bio a été intégré mensuellement aux menus.

Nous rappelons aux familles que le délai d'inscription est le mardi avant 16h00 pour les repas du jeudi et du vendredi, et le vendredi avant 8h00 pour les repas du lundi et du mardi.

La responsable de la garderie Peggy Bonneville, est joignable durant les heures de garderie au :

**02 35 30 77 11 ou par mail à [garderie.maneglise@orange.fr](mailto:garderie.maneglise@orange.fr)**

Merci à Peggy, Gisèle, Gwendoline et Corentin pour leur travail auprès des enfants.

## Garderie

La garderie est fréquentée par 70 % des enfants inscrits à l'école.

Suite à une demande des parents d'élèves, la garderie ferme désormais ses portes à 18h30. Un bilan sera effectué au mois de juin afin d'évaluer si le nombre d'enfants présents sur ce créneau 18h-18h30 justifie le maintien de cet horaire à la prochaine rentrée scolaire.

Mais actuellement, la fréquentation est nettement inférieure au résultat du sondage effectué.

La commune s'est dotée d'un lecteur de code barre pour faciliter la facturation de la garderie. Ce nouvel outil est grandement apprécié par le personnel.

Merci à Gisèle et Jennifer pour leur travail et merci à Peggy pour son implication personnelle.

## Ludisports

Le dispositif Ludisports 76 financé par le Département de la Seine Maritime, a pour but de développer la pratique sportive en milieu rural, de favoriser l'intégration sociale des jeunes, de contribuer à l'épanouissement de l'enfant et de lui permettre de découvrir différents sports.

Il s'adresse aux élèves scolarisés en école élémentaires de CP au CM2.

En 2018, les effectifs sont restés nombreux et ne peuvent accueillir plus d'enfants.

Les séances ont lieu au gymnase les mardis et jeudis de 16h00 à 17h15.

Pour cette année 2018/2019 les enfants découvriront différents sports :

- Premier trimestre hand ball – kan jam
- Deuxième trimestre football – tir à l'arc
- Troisième trimestre volley et thèque

Le dispositif Ludisports est encadré par Nicolas Lecornu et une stagiaire.



## Centre d'animation intercommunal

Les effectifs du centre de loisirs ont augmenté durant l'année 2018 suite à la demande des élus d'ouvrir le centre d'animation aux enfants de 3 à 6 ans.

Le centre d'animation a aussi créé un accueil jeune dédié aux plus de 10 ans. Il est ouvert pendant les huit semaines d'été. Il est organisé après inscription pour une semaine avec les différentes activités proposées :

**Clecy, semaine extrême, voile, équitation et pour l'année prochaine le projet séjour de trois jours au Futuroscope et/ou Puy du Fou.**

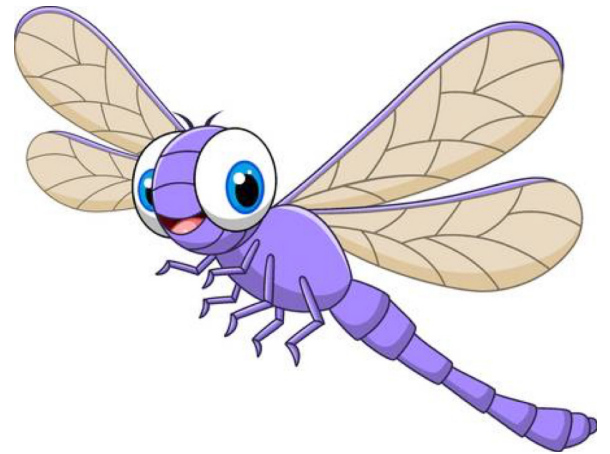
L'équipe d'animation se peaufine déjà avec les animateurs permanents et les stagiaires dans un but de plaisir et de convivialité.



## Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Les enfants du CMJ ont été particulièrement actifs cette année, nombre d'actions ont été menées :

- **La Chasse aux œufs de Pâques** a eu lieu le 24 mars près du gymnase. Cette manifestation a rencontré un franc succès auprès des écoliers. Un goûter a clôturé cet après-midi très ludique.
- **Le CMJ a été missionné pour choisir la mascotte pour le projet PGD (Plan de Gestion Différenciée).** C'est donc une jolie libellule de couleur violette, qui accompagnera la commune.
- **Les membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont associés aux Restos du Cœur pour collecter des jouets** en vue des fêtes de fin d'année. Merci aux associations APEM et MSL pour leur aide apportée lors de la bourse aux jouets et du vide grenier. Merci également au corps enseignant pour avoir relayé l'information auprès des enfants de l'école.
- **Téléthon : le CMJ s'est associé à la commune d'Epouville pour mettre en place une marche de 11km le samedi 1er décembre.** Quarante marcheurs se sont réunis au premier point de rassemblement sur Manéglise puis sont allés rejoindre le deuxième groupe de marcheurs épouvillais. Malgré le mauvais temps, l'ambiance était de mise. La commune d'Epouville a ensuite réchauffé nos marcheurs en leur offrant une boisson chaude, un encas ainsi qu'un magnifique spectacle de danse. Merci aux organisateurs d'Epouville et aux différentes associations qui se sont jointes à la manifestation pour assurer la sécurité des marcheurs.
- **La Boîte à livres a été installée puis inaugurée le 16 novembre.** Merci à Christophe pour cette belle réalisation. Merci également aux enfants du précédent CMJ qui avaient mis en place le projet.



Le Conseil Municipal remercie **Timéo, Hugo, Mathis, Vincent, Valentin et Gabriel** pour leur engagement et rappelle que le CMJ est ouvert à tous les jeunes de 9 à 11 ans.

## LES ANCIENS

### La sortie annuelle

Visite de la ferme « au fil de l'angora » : découverte d'un élevage de lapins angoras élevés pour leurs poils doux et soyeux qui seront ensuite filés et donneront un large choix de travaux (pulls, écharpes, gants ...).

Ensuite embarquement à Amiens sur le bateau « Le Picardie » pour un déjeuner-croisière en longeant les Hortillonnages, véritables jardins flottants situés au coeur de la ville.

Puis, flâneries libres dans le pittoresque quartier Saint-Leu, situé au pied de la cathédrale avant un retour vers Manéglise.



### Le Goûter des Anciens

Le traditionnel goûter de Noël des Anciens de Manéglise s'est déroulé le samedi 15 décembre 2018 à la salle polyvalente.

80 personnes ont répondu à l'invitation de la commission des Anciens malgré une météo désagréable : le froid et le gel se sont également invités. Les convives ont pu apprécier les chants de Paty, chanteuse de variétés françaises. De nouvelles têtes se sont associées cette année à ce moment de convivialité, et c'est dans la bonne humeur que tout le monde s'est quitté vers 18h00.

### Le Repas des Anciens

La municipalité a donné rendez-vous aux Aînés de la commune le 7 avril, à l'occasion du traditionnel repas des Anciens. Accueillis par Monsieur le Maire et les élus municipaux, les convives ont partagé un agréable moment de convivialité.



## JARDINS FLEURIS 2018

La commune de Manéglise organise chaque année un concours des jardins fleuris auquel tous les Manégliens peuvent s'inscrire auprès de la mairie.

M. Patrick Caumont, conseiller municipal en charge du fleurissement de la commune, a accueilli, au mois de juillet, les jurés du concours : Monsieur Yves Kiffer, d'Epouville, Madame Anne-Marie Ferrand, de Fontaine-la-Mallet, Madame Térésa Lefrançois, de Fontenay et Monsieur Jean-Marie Jeanne de Notre Dame du Bec, qui ont noté les réalisations des participants.

Mercredi 3 octobre, les lauréats étaient invités à la remise des prix en présence des membres du conseil municipal et des représentants de l'association « Une fleur pour onze clochers ».



## RÉSULTATS JARDINS FLEURIS 2018

### Catégorie jardins

#### Hors concours

Mr et Mme BARRET Jean-Marc

1<sup>er</sup> Mr et Mme TETREL Marc Antoine

2<sup>ème</sup> Mme TRAVERS Patrick

3<sup>ème</sup> Mme EUDES Geneviève

et Mr DEGREMONT Sébastien

#### Ensuite par ordre alphabétique :

Mr et Mme AFFAGARD Emmanuel

Mr et Mme DEBRAY Olivier

Mr et Mme DEMBELLE Maximilien

Mr et Mme DRAGON Jean-Marie

Mr et Mme DUMONT Claude

Mr et Mme ETOURNEAU Laurent

Mr et Mme HUGUET Philippe

Mr et Mme HUREL Alain

Mr et Mme LAIR Mickaël

Mr et Mme LAMINE Loïc

Mr et Mme LEROUX Francine

Mr et Mme LEROUX Micheline

Mme MILLET Monique

Mr et Mme PESQUET Michel

Mr et Mme PRIGENT Yannick

### Catégorie propriétés

#### Hors concours

Mr et Mme GENIAUX Benoit

1<sup>er</sup> Mr et Mme CAUMONT Patrick

2<sup>ème</sup> Mr et Mme VAUDRY Hubert

3<sup>ème</sup> Mr et Mme CROCHEMORE

Christophe

#### Ensuite par ordre alphabétique :

Mr et Mme GRANCHER Jean-Pierre

Mr et Mme POULAIN Jean-Marie

Mr SOUDANT Daniel

Mme TOMIN

### Catégorie fenêtres balcon et devants de portes

#### Hors concours

Mr et Mme GRANCHER Laurent

1<sup>er</sup> Mr et Mme CAVELIER Pascal

2<sup>ème</sup> Mme LEMENAGER Evelyne

3<sup>ème</sup> Mr et Mme CROCHEMORE

Christophe

### Catégorie fermes

#### Hors concours

Mr et Mme DECULTOT Philippe

1<sup>er</sup> Mr et Mme GRANCHER Christian

2<sup>ème</sup> Mr et Mme GENIAUX Charles

# PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2018

## RÉUNION DU 5 FÉVRIER 2018

Le Conseil Municipal :

- décide de demander des subventions pour des travaux de voiries et des travaux de rénovation énergétique au groupe scolaire.
- prend acte des nouveaux horaires des rythmes scolaires pour la rentrée 2018/2019.

## RÉUNION DU 19 FÉVRIER 2018

Le Conseil Municipal :

- décide de demander une subvention à la Direction des affaires culturelles et au Département pour les travaux de restauration des décors gothiques du mur occidental de l'église.
- donne son accord pour le rétablissement de la semaine de quatre jours en tenant compte de l'avis favorable du conseil d'école.

## RÉUNION DU 9 AVRIL 2018

Le Conseil Municipal :

- approuve le Compte de Gestion du Receveur Municipal de l'exercice 2017.
- approuve le Compte Administratif de l'exercice 2017.
- approuve l'affectation du résultat du compte administratif 2017.
- décide de ne pas augmenter les taxes directes locales de l'année 2018. Les taux seront les suivants :  
Taxe d'habitation : 10.23%  
Foncier bâti : 19.26%  
Foncier non bâti : 46.06%
- décide de demander des subventions pour l'acquisition de matériel de désherbage thermique et mécanique dans le cadre du Plan de Gestion Différenciée (PGD).
- attribue des subventions pour des associations communales et extra communales.
- décide de demander une subvention à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDSAR 2018), pour l'installation d'un radar solaire sur la RD31.

## RÉUNION DU 14 MAI 2018

Le Conseil Municipal :

- émet un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur le projet de périmètre, la catégorie et les statuts de la nouvelle communauté urbaine, issue de la fusion entre la communauté de l'agglomération havraise, la communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval et la communauté de communes Caux Estuaire.
- autorise Monsieur le maire à signer avec la Communauté de l'agglomération havraise (CODAH), le Centre Communal d'Action Sociale de la ville du Havre (CCAS) et l'Office public de l'habitat Alcéane, une convention constitutive de groupement de commandes de fourniture de gaz.

## RÉUNION DU 25 JUIN 2018

Le Conseil Municipal :

- décide de renouveler le contrat avec le prestataire de la restauration scolaire.
- fixe le montant de l'amende pour enlèvement d'office des déjections canines par les services municipaux à 50 €.
- décide de contribuer au Fonds départemental d'Aide aux Jeunes (FAJ).

## RÉUNION DU 3 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil Municipal :

- valide différents transferts de charge à la Codah.
- autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement de la convention du Fonds de Solidarité Logement (FSL) avec le Département.
- fixe le montant des frais de scolarité des enfants de la commune scolarisés dans une autre commune et inversement. Cette somme est alignée sur celle pratiquée dans le canton.
- fixe les nouveaux montants du repas au restaurant scolaire et des temps de garderie.
- décide d'engager la commune dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la Préfecture.

## RÉUNION DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2018

Le Conseil Municipal :

- décide du classement de certains chemins ruraux dans le domaine public communal.

## RÉUNION DU 5 NOVEMBRE 2018

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer des conventions constitutives de groupement de commandes pour des produits et accessoires d'hygiène et d'entretien et pour la fourniture de services d'acheminement des communications téléphoniques et de liaisons spécialisées téléphoniques et informatiques.
- révisé les tarifs communaux pour 2019.
- fixe le montant des bons d'achat de Noël pour les Anciens de la commune.
- émet un avis favorable sur le projet de Plan Partenarial du programme local de l'habitat.

## REUNION DU 10 DECEMBRE 2018

Le Conseil Municipal :

- décide de définir le périmètre de la compétence obligatoire « création, aménagement et entretien de la voirie-signalisation-parc et aires de stationnement » de la Communauté Urbaine dès sa création au 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- définit le montant de la participation de la commune à la destruction des nids de frelons asiatiques à 50 € sur présentation de la facture acquittée auprès d'un professionnel agréé.
- modifie le tarif de la garderie pour le créneau de 18h à 18h30.
- décide du passage de tous les points lumineux de la commune en LED.

## AGRANDISSEMENT DU BASSIN DU BOURG - MANÉGLISE

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, la CODAH a planifié l'agrandissement de 3 ouvrages existants (dont le Bassin du Bourg) et la création de 11 nouveaux ouvrages sur le sous-bassin versant de la Lézarde Nord, le long de la route départementale 52 (celle qui traverse le centre de notre village) pour une capacité de stockage supplémentaire de 122 265m<sup>3</sup> à l'horizon 2026.

Suite aux fortes pluies des mois de janvier et février 2018 et à la demande justifiée du conseil municipal et de son maire, la CODAH a décidé de réaliser les travaux d'agrandissement du Bassin du Bourg de Manéglise au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2018.

Le montant de ces travaux s'élève à 600 000 € TTC, il est totalement pris en charge par la CODAH. Désormais la capacité de rétention de l'ouvrage est portée à 9 500 m<sup>3</sup> contre 4 200 m<sup>3</sup> initialement. Une attention particulière a été portée sur l'intégration paysagère de l'ouvrage dans la commune.

L'extension de cette rétention d'eau permettra d'avoir un délai supplémentaire pour l'intervention et surtout une meilleure protection dans la lutte contre les inondations du centre bourg et des maisons situées en contre bas le long de la RD 52 en direction d'Epouville mais il faut savoir que le risque zéro n'existe pas.



### CAPACITÉ DE RÉTENTION

4 200 m<sup>3</sup>

initialement



9 500 m<sup>3</sup>

suite aux  
travaux réalisés

### COÛT DU PROJET

600 000 €

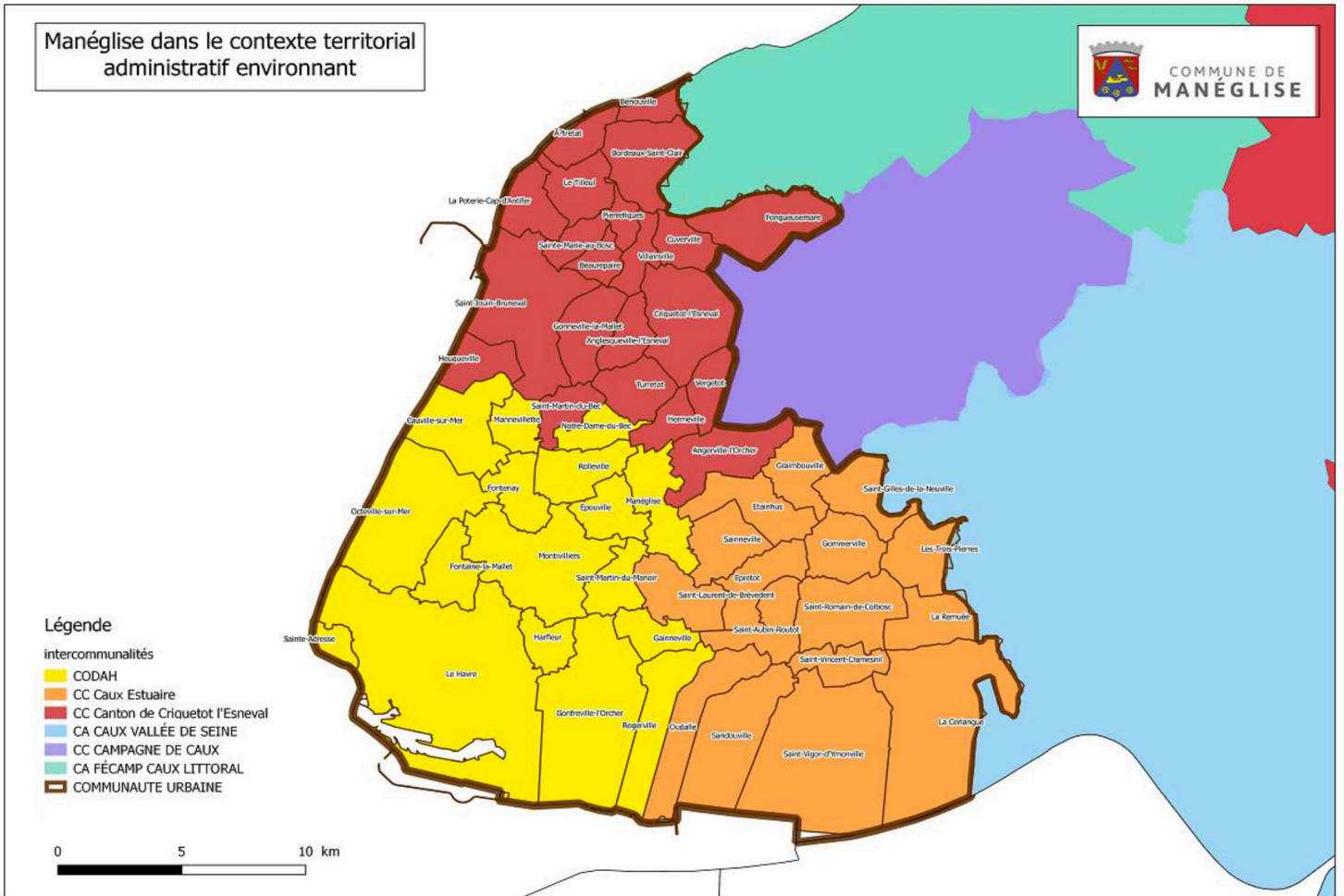


entièrement  
pris en charge par  
la CODAH





# MANÉGLISE, AU CENTRE DE LA NOUVELLE C.U (COMMUNAUTÉ URBAINE)



**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Codah (communauté d'agglomération havraise) a cessé d'exister, elle est remplacée par la C.U (communauté urbaine) qui s'appellera Le Havre Seine Métropole.**

Dans le cadre de cette fusion, le territoire s'étend sur 54 communes et regroupe les anciens territoires de la Codah, des communautés de communes de Caux Estuaire (St Romain) et du canton de Criquetot l'Esneval.

La création de cette communauté urbaine s'établit sur un bassin de vie cohérent. Elle va permettre de réaliser des économies d'échelle, de valoriser la maîtrise des dépenses et d'optimiser certains services (une meilleure distribution de l'eau potable et de sa qualité, une offre de

transport plus cohérente sur la zone portuaire, une gestion des déchets plus rationnelle,...). Enfin, sa création va permettre une plus grande attractivité et la valorisation des atouts du territoire qui seront mieux défendus au niveau de la région et de notre pays.

La superficie de ce territoire sera multipliée par 2,5 par rapport à l'actuelle Codah et nous serons ainsi 275 000 habitants. L'attrait touristique sera renforcé avec la présence d'Etretat. L'activité économique le sera aussi avec l'agrandissement de la zone portuaire qui ira jusqu'à La Cerlangue. Le territoire rural sera renforcé, il représentera les 2/3 de cette nouvelle entité.

Pour les Manéglisais, il n'y aura que peu de changement. Tous les services actuels de la Codah seront conservés

(distribution de l'eau potable, ramassage des ordures ménagères et gestion des déchèteries, transport scolaires, rénovation énergétique et économie d'énergie). Par contre la gestion de la voirie communale se fera à l'échelle de cette nouvelle entité. Pour conserver un service de proximité les agents communaux en charge de la voirie et des espaces verts dépendront toujours du maire ou de son adjoint. De même, il n'y aura aucun changement pour les services administratifs et ceux en charge des scolaires et périscolaires. Ainsi, vous bénéficierez toujours d'un service de proximité, réactif et efficace.

Le Havre Seine  
Métropole

54  
communes

275 000  
habitants

## COMMISSION CULTURELLE

### 22<sup>ème</sup> salon artistique de printemps des 5 et 6 mai 2018

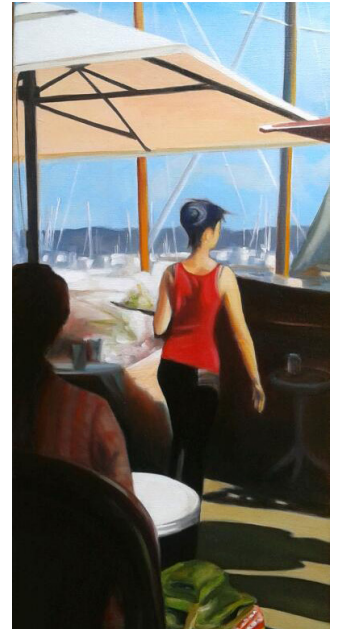
Les membres de la commission culturelle et le personnel communal ont organisé le 22<sup>ème</sup> salon artistique de printemps.

Les peintres invités, Nathalie Tessier et Eric Gallon, ont exposé leurs œuvres dans les locaux du centre de loisirs, à l'intérieur du gymnase. Deux univers très différents ont été présentés au public.

Nathalie Tessier peint depuis une dizaine d'années. Elle travaille ses huiles à partir de ses photos dont elle retient l'essentiel et puise son inspiration notamment dans les bords de mer. Les jeux d'ombres et de lumières, la vibration des couleurs sont ses quêtes permanentes.

Eric Gallon, peintre autodidacte, a commencé la peinture en 2013. Depuis, il peint sur ses toiles ses humeurs et ses visions dans un art plus abstrait.

Des visiteurs, conquis par l'exposition, se sont portés acquéreurs de diverses toiles, véritables coups de cœur.



### Fête des écoles et du village du samedi 30 juin



Les enseignants, l'association des parents d'élèves, le comité des fêtes et la municipalité ont fêté la fin de l'année scolaire le 30 juin.

Le matin, le traditionnel spectacle des enfants et la cérémonie de remise des prix aux écoliers ont eu lieu au gymnase devant les parents et un public toujours aussi nombreux.

L'après-midi, dans la cour de l'école, les enfants se sont amusés à la kermesse organisée par l'association des parents d'élèves de Manéglise (APEM). Cette manifestation, visitée par un nombreux public, a permis aux plus jeunes de s'amuser sur la douzaine de stands prévus à cet effet.

Le soir, la fête du village a débuté vers 19h sur le terrain de foot. Les membres du comité des fêtes ont organisé un repas cabaret animé par les Tréteaux de Juillet.

Puis à la tombée de la nuit, les Manéglisais se sont regroupés au départ du gymnase pour la retraite aux flambeaux. Cette marche les a menés au bout de la rue Pierre Vatinel, pour admirer le feu d'artifice.

## COMMISSION CULTURELLE



### Journées européennes du patrimoine

Cette année encore, l'église Saint-Germain-l'Auxerrois a accueilli de nombreux visiteurs lors de son ouverture le dimanche 16 septembre dans le cadre des journées européennes du patrimoine.

Classée au titre des monuments historiques depuis 1885 et considérée comme l'une des plus belles églises romanes du Pays de Caux, notre église présente un grand intérêt pour les amateurs d'art. Ceux-ci sont venus découvrir ou redécouvrir ses remarquables peintures murales du XIIème siècle et son magnifique calendrier médiéval du XIVème siècle.



### Visite commentée de l'église

La commission culturelle a organisé une visite exceptionnelle de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois le samedi 9 juin, à 15h.

Réalisée en collaboration avec l'Office de Tourisme du Havre, dans le cadre de l'opération « Les rendez-vous de l'Office de Tourisme », cette démarche a été très appréciée par une cinquantaine de personnes. Le maire, Daniel Soudant, et ses adjoints ont accueilli les visiteurs qui ont pu écouter les commentaires de Marc-Antoine Tétré, conseiller municipal délégué.

A la fin de cette visite, une dégustation de cidre ou de jus de fruit a été proposée aux visiteurs.

### Concert du 30 novembre

La municipalité de Manéglise a ouvert les portes de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois à l'ensemble vocal « Cantabile ». Cet ensemble vocal, créé en 1985 par Mireille-Annie Auger-Maillard, comprend une vingtaine de choristes dont la plupart sont issus de différentes classes de chant de la région. Les membres de la chorale ont offert un joli moment avec l'interprétation de quelques œuvres de Brahms ou Schumann mais également de compositeurs contemporains comme Miskinis, Zandona ou Lauritsen.

### 30<sup>ème</sup> salon artistique d'automne sur le thème « Vues de Manéglise » des 20 et 21 octobre

Les 20 et 21 octobre, la salle polyvalente a accueilli la 30<sup>ème</sup> édition du salon artistique d'automne. Vingt-quatre peintres ont exposé. Une sculptrice, Valérie NA, a présenté ses sculptures en papier.

Comme chaque année, les élèves de l'école Georges Braque de Manéglise ont également participé au salon. Ils ont été inspirés par le thème proposé en réalisant six tableaux, à la manière d'un artiste : le manoir du crucifix selon Arcimboldo, l'église selon Magritte notamment.

Onze peintres ont participé au concours du prix du public sur le thème « Vues de Manéglise ». Les résultats sont les suivants :

#### Catégorie huile/acrylique

1<sup>er</sup> prix : Alain Le Breton pour « Saint-Germain »

2<sup>ème</sup> prix : Patrick Geffroy pour « Levé de soleil sur Manéglise »

#### Catégorie aquarelle/pastel/fusain

1<sup>er</sup> prix : Serge Brun pour « Sur le chemin de l'église »

2<sup>ème</sup> prix : Alain Barré pour « Place de la mairie »



## CHORALE CAUX RÉ MI

**L'année 2018 a encore été une année riche en émotions ! En effet, Caux Ré Mi a participé à un énorme spectacle au Carré Des Docks : Les voix de l'estuaire qui rassemblait plus de 1200 choristes réunis sous le thème de la Java de Broadway.**

Si il a fallu un peu jouer des coudes pour attraper les petits fours, nous avons vécu une expérience exceptionnelle grâce à deux personnes incroyables : MATHIAS CHARTON et FRANCK LECACHEUR. Nous les remercions tous chaleureusement pour leur talent, leur travail, leur patience, leur dynamisme et surtout leur gentillesse lors de toutes les étapes du projet (répétitions et spectacles). Peut-être que nos routes se croiseront à nouveau lors d'un autre défi musical...

**Mais attention !!!! L'année 2019 va être une année de folie !!! (vous : « mais pourquoi ? Mais pourquoi ? ! »). Ahhh ! Je sens votre impatience ...**

CAUX RÉ MI fête ses 15 ans !!!! Si, si, vous avez bien lu ! ( et oui, on ne rajeunit pas ...) Nous sommes actuellement en pleine préparation du spectacle que nous donnerons les 29 et 30 juin. Nous vous communiquerons les détails dès que possible. Mais réservez déjà votre week-end pour venir fêter cet anniversaire avec nous !!!

Quinze années d'existence, de répétitions, de concerts, de partage (avec ou sans apéro ... mais quand même souvent autour ...).

Cette aventure de choristes a débuté en 2004 grâce à la volonté d'une personne génialissime : SOPHIE MAINIER !! Je le redis tous les ans, mais notre chef de chœur est véritablement le pilier de notre chorale. On ne peut pas monter un groupe, faire venir les gens une fois par semaine, le week-end pour les concerts, continuer à faire grossir les rangs et tout ça depuis 15 ans sans avoir un petit quelque chose que les autres n'ont pas !!

Sophie sait encourager, est d'une patience rare, maîtrise parfaitement son art de chef. Mais Sophie, c'est surtout une ambiance de chorale : sourires, humour, copines et copains !!!

Nous avons rencontré beaucoup de chefs talentueux au cours de nos différentes rencontres de chorales, mais notre Sophie, on ne l'échange pour rien au monde !! On t'aime Sophie !!! Un grand merci également à notre trésorière, Patricia, qui travaille beaucoup pour la chorale.

Nous espérons donc vous voir nombreux à nos côtés pour continuer à partager de bons moments ensemble et pourquoi pas vous faire chanter un peu ...

**Linda Lamaison**  
**Présidente**



## FC MANÉGLISE



**Commençons par un bref retour en arrière sur la saison 2017/2018 où nos effectifs étaient de 78 joueurs répartis en 4 équipes pour 10 dirigeants, un éducateur, un arbitre et 46 joueurs constituant l'école de foot, soit 136 licenciés.**

Notre équipe première qui évoluait en D2 après-midi s'est classée 8<sup>ème</sup> de son groupe sur 12 avec 50 points en 22 matchs (9 victoires pour 2 nuls) 41 buts marqués pour 47 encaissés, ce qui lui a permis de se maintenir en 2<sup>ème</sup> division. Cette saison a vu la création d'une équipe réserve après-midi évoluant en D3 après-midi, et qui s'est classée dernière avec 21 points en 14 matchs (2 gagnés, 1 nul et 11 défaites).

Notre équipe seniors D2 matin s'est classée 5<sup>ème</sup> avec 56 points en 22 matchs (10 gagnés, 4 nuls et 8 défaites). Enfin nos vétérans se sont classés 8<sup>ème</sup> avec 50 points en 19 matchs (10 gagnés, 1 nul et 8 défaites) 65 buts marqués pour 46 encaissés.

Notre école de football était composée de 3 catégories avec les U7, U9 et U11 qui évoluent les samedis matin et après-midi sous forme de plateaux.

**Cette saison 2018/2019 nos effectifs ont augmenté avec 156 licenciés répartis en 4 équipes 3 seniors (65), 1 vétérans (22) et 54 enfants de l'école de football pour 14 dirigeants et un arbitre.**

Une équipe U13 a été créée le samedi après-midi. Le gymnase nous est d'un grand secours tout l'hiver afin de pouvoir nous entraîner par tous les temps sans abîmer notre pelouse. Il nous a permis également d'organiser un vide-greniers en salle en partie au profit du Téléthon. Nous rappelons également l'installation d'un éclairage LED du terrain qui est bénéfique pour les entraînements en nocturne.

Ce début de saison est différent suivant les catégories. L'équipe D2 après-midi est 1<sup>ère</sup> ex-aequo avec 5 victoires en 8 matchs pour 1 nul et 2 défaites. La possibilité d'une première montée en D1 est bien réelle pour les 40 ans du club. Il faut aussi noter le beau parcours de l'équipe en coupe de Normandie. Les Manéglisais se sont qualifiés jusqu'au 4<sup>ème</sup> tour pour la première fois de l'histoire du club après avoir battu l'US Lillebonne, équipe de R2, et perdu avec les honneurs 5-3 contre l'USF Fécamp, également pensionnaire

de R2 (soit 3 divisions au-dessus du FCM).

L'équipe réserve est 11<sup>ème</sup> avec 1 seule victoire pour 1 nul et 6 défaites. L'équipe évoluant le matin est 4<sup>ème</sup> avec 4 victoires en 7 matchs pour 1 nul et 2 défaites et les vétérans sont 13<sup>ème</sup> avec 2 victoires et 4 défaites. Enfin, la nouvelle section des U13 est 3<sup>ème</sup> de son championnat de D3 avec 4 victoires, 1 nul et 2 défaites pour une différence de buts de +31. Un début prometteur pour nos jeunes !

N'hésitez pas à venir voir jouer et soutenir nos « rouges & blancs » les samedi et dimanche.

Pour terminer nous vous donnons rendez-vous pour notre 24<sup>ème</sup> vide-greniers qui se déroulera sur le stade municipal le 9 juin 2019.

Nous aimerions réaliser une action pour les 40 ans du club et nous lançons un appel à toutes personnes ayant joué à Manéglise et qui possèderaient des photos, maillots, articles de journaux ou autres, nous sommes preneurs.

**Contacter Mr Bonneville Stéphane 07.69.93.09.44.**

Merci à vous tous !



## MANÉGLISE BOXE PIEDS POINGS

### Le lundi

#### **Renforcement musculaire – Cardio-training**

de 18h30 à 19h15

#### **Kick-boxing – Muay thaï**

de 19h15 à 21h

### Le mercredi

#### **Body Cross-Training**

de 18h30 à 19h15

#### **Kick-boxing – Muay thaï**

de 19h15 à 21h

### Le jeudi

#### **Aéroboboxe**

de 18h30 à 19h30

### Le vendredi

#### **Kick-boxing – Muay thaï**

de 18h30 à 20h

### Le samedi

#### **Kick-boxing – Muay thaï (enfants)**

de 10h à 11h30

#### **Kick-boxing – Muay thaï**

encadré par M Bruno Maniguet, Steve Lescot, Pascal Pain, Christophe Mondolo.



## MANÉGLISE SPORTS LOISIRS



L'association vous propose de la **gym douce pour tous**, le jeudi de 14h00 à 15h00 au gymnase et de la danse de salon le jeudi, de 20h45 à 21h45 à la salle polyvalente.

Chaque année, nous organisons un vide-greniers le 1<sup>er</sup> dimanche de novembre.

Enfin, nous recherchons des bénévoles afin de créer une nouvelle section le mercredi pour les enfants et les ados.

Pour de plus amples renseignements :

### **Manéglise Sports Loisirs**

#### **M. HERICHER Marc**

7 rue des dahlias

76280 Saint Jouin Bruneval

Tél: 02 35 20 53 97 ou 06 19 51 08 18

## Cérémonie du 11 novembre



**Cette année, dans toutes les communes et villes de France, le centenaire de l'armistice, marquant la fin de la première guerre mondiale et le retour de la paix, a été célébré avec beaucoup d'émotion.**

A Manéglise, cette cérémonie a été suivie par une foule particulièrement nombreuse et recueillie.

Accompagnés par Mesdames BARIL et LENGLET, institutrices, les élèves de CE2 - CM1 et CM2 y ont participé et ont chanté les premiers couplets de l'Hymne nationale (la Marseillaise).

Cette présence de jeunes est particulièrement importante afin de perpétuer le souvenir des soldats et de la population pendant cette guerre horrible et faire en sorte que les nouvelles générations perçoivent toute l'importance de préserver la paix.

En effet des millions de soldats furent tués, un grand nombre furent mutilés, gazés ou portèrent des séquelles graves, qu'elles soient physiques ou morales.

Manéglise, ce sont vingt-six noms qui sont inscrits sur le monument aux morts et dans le cimetière communal, il y a dix-huit tombes de soldats belges morts pendant leur séjour au château des Hellandes, transformé à cette époque en hôpital militaire.

Cet armistice du 11 novembre 1918 a généré un immense espoir, cela devrait être la « der des ders » mais hélas, deux décennies après, il en fut autrement.....



## Assemblée générale du 22 octobre 2018

**Monsieur le Président de la FNACA a pris la parole dès l'ouverture de la séance pour rendre hommage à Monsieur Claude MILLET décédé récemment, ancien Président de la FNACA et actuel Président d'honneur. Il fit observer une minute de silence.**

Ordre du jour :

- Compte rendu moral et financier de l'année 2018
- Remise des cartes d'adhérents, de membres
- Remise des calendriers FNACA 2019

Renouvellement du bureau :

Aucun nouveau membre ne se présente. Le bureau actuel est reconduit à main levée.

Monsieur le Président remercia Monsieur Soudant, Maire, et les élus présents, puis toutes les personnes pour leur participation aux commémorations patriotiques :

- 19 mars pour la fin de la guerre en 1962.
- 8 mai : fin de la 2ème guerre.
- Le 11 novembre 2018 qui marque le centenaire de la fin des hostilités de la grande guerre

Puis il invita les adhérents, membres, élus à venir commémorer ce souvenir en participant au repas traditionnel du 11 novembre.

Il souhaite à tous une bonne année associative.



## LES FILS D'ARGENT

Une année qui s'achève, pour nous, cela compte beaucoup maintenant.

Nous nous réunissons chaque mois pour nous détendre et jouer aux jeux de société lors d'un goûter gratuit.

Nous accueillons avec plaisir toutes les personnes qui veulent se joindre à nous.

Il serait dommage que notre association n'existe plus faute d'adhérents. Alors, venez nombreux nous rejoindre !

Une pensée particulière pour Monsieur Claude Millet qui fut Président de la FNACA et membre de notre association.


Amitiés à tous !

**La présidente**  
**Madame DEGREMONT**





<p><b>PARCS &amp; JARDINS</b> Place Charles Pesquet - BP 10 76280 Gonneville la Mallet <b>02 35 20 76 26</b></p>	<p><b>AGRICULTURE</b> 40 Rue Pierre Doutréleau 76280 Gonneville-la-Mallet <b>02 35 55 19 19</b></p>
<p><b>02 35 55 86 36</b>   <b>contact@simon-motoculture.fr</b> <b>www.simon-motoculture.fr</b></p>	
<p><b>UN SPÉCIALISTE MOTOCULTURE PRÈS DE CHEZ VOUS !</b></p>	



<p><b>SIEGE</b> ZA les Sapins 76110 BREUTE <b>02 35 38 26 19</b>   <b>02 35 31 26 55</b></p>	<p><b>AGENCE DU CALVADOS</b> 83 Rue du Lieu Doré 14100 SAINT MARTIN DE LA LIEUE <b>02 31 61 76 40</b>   <b>02 31 61 58 41</b></p>
<p><b>Eclairage Public - Illuminations</b> <b>Electrification Rurale</b> <b>Réseaux HTA - BTA</b> <b>Réseaux Incendie - Réseaux Eau Potable</b></p>	

# VASSET E.T.A.R



**TERRASSEMENT**  
**AMÉNAGEMENTS DIVERS**  
**TRAVAUX AGRICOLES**

Tél. 02 35 20 94 81  
Fax : 02 35 55 00 57  
76280 Hermeville - Mail : vasset.etar@orange.fr



## VDM MENUISERIE

ossature bois, charpente  
agencement, fermeture  
yann.vandermeersch@orange.fr

**EURL VANDERMEERSCH Yann**

76280 Angerville l'orcher

Tél: 06.32.41.90.15  
Tél/Fax: 02.35.42.25.61





## COMITÉ DES FÊTE DE MANÉGLISE



Notre Comité des Fêtes existe depuis 24 ans, il a été créé en 1995. En remplacement de Brigitte Géniaux, Présidente jusqu'en 1999, Joël Bonneville a été élu Président. Cela fera bientôt 20 ans, avec des changements de manifestations : du Stock-Car au Ball-trap en passant par les vide-greniers et de nombreuses autres manifestations pour animer le village.

Comme chaque année, certaines manifestations ne changent pas, comme la galette intergénérationnelle. En 2019, cet après-midi festif en musique et avec spectacle est prévu le dimanche 20 janvier.

Le ball-trap, qui attire de plus en plus de tireurs, a été annulé en mars 2018, suite aux mauvaises conditions climatiques.

En avril, la soirée dansante est organisée avec, au menu, la traditionnelle choucroute.

Le marché aux fleurs, début mai, sur le parking du gymnase où les visiteurs peuvent rencontrer horticulteurs, producteurs qui leur prodiguent également des conseils. Une foire à tout est organisée le même jour dans le gymnase où les visiteurs repartent les



bras chargés de divers objets chinés.

Fin juin, nous participons avec l'APEM à la fête du village.

Le vide-greniers du 14 juillet a été une fois de plus une réussite, ce qui nous permet d'organiser dans l'année, certaines de nos manifestations. A cette occasion, vendeurs, acheteurs et promeneurs se rassemblent dans une ambiance conviviale.

Le 8 septembre, notre loto avec ses lots de bonne qualité, où de nombreux joueurs viennent tenter leur chance est à reconduire en 2019

En septembre, cette année, une sortie en soirée a été organisée. Le spectacle avec « Les Bodin's » a remporté un franc succès. Pour 2019, le Comité envisage une soirée « Cabaret » dont le lieu n'est pas encore déterminé.

Afin de soutenir la journée du Téléthon, une marche est organisée le 1<sup>er</sup> décembre, le Comité des Fêtes de Manéglise participe à cette action.

Enfin nous souhaiterions que beaucoup plus de Manéglisais et de personnes extérieures participent à nos manifestations afin que tous nos bénévoles soient récompensés de leurs efforts et du temps consacré à l'animation de Manéglise. Ainsi, pas de découragement ni d'abandon et l'association perdurera pour permettre à chacun de partager des moments de convivialité et d'échanges dans notre village.



### Composition du bureau du comité des fêtes de Manéglise pour l'année 2019 :

#### MEMBRES DIRIGEANTS

**Président :** Joël BONNEVILLE

**1er Vice-président :** Denis LEPILLER

**2ème Vice-président :** Martine CHOUQUET

**Trésorière :** Marie-Christine PESQUET

**Trésorière Adjointe :** Brigitte GENIAUX

**Secrétaire :** Nadine POILVÉ

**Secrétaire adjointe :** Peggy BONNEVILLE

#### MEMBRES ACTIFS

Martine BONNEVILLE

Patrick CAUMONT

Sébastien COUTURIER

Jean-Marie DRAGON

Liliane DRAGON

Charles GENIAUX

Alain HAUCHECORNE

David LEMAITRE

Claude PANCHOUT

Marie-Jo PANCHOUT

Michel PESQUET

et de **NOMBREUX BÉNÉVOLES**



### DATES DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE COMITÉ DES FÊTES POUR L'ANNÉE 2019

#### Dimanche 20 janvier

Galette des rois intergénérationnelle – salle polyvalente

#### Dimanche 10 février

Théâtre (en prévision) – salle polyvalente

#### Samedi et dimanche en mars (dates à déterminer)

Ball-trap en nocturne et journée (terrain à déterminer également)

#### Samedi 30 mars

Soirée choucroute – salle polyvalente

#### Dimanche 5 mai

Marché aux fleurs et foire à tout – terrain et salle du gymnase

#### Dimanche 14 juillet

Vide-greniers – terrain de football

#### Samedi 7 septembre

Loto – salle du gymnase

#### Dimanche 6 octobre

À définir - salle polyvalente

#### Samedi en octobre (date à déterminer)

Sortie « soirée Cabaret »

#### Dimanche 17 novembre

Théâtre : « Les Tréteaux de Juillet » – salle polyvalente

#### Vendredi 13 décembre

Assemblée générale suivie d'un repas – salle polyvalente

## L'APEM

**L'Association des Parents d'Elèves de Manéglise (APEM), par ses actions, sert à financer une partie des sorties scolaires, à offrir aux enfants un goûter de Noël, des chocolats, des cadeaux pour chacune des classes...**

Ce qui est différent des représentants de parents d'élèves qui sont élus chaque année en octobre. Tous les bénévoles sont des parents d'enfants scolarisés à Manéglise qui nous aident dans nos projets, une ou plusieurs fois au cours de l'année scolaire.

**Le bureau de cette association est composé de :**

**Présidente :** Mélanie Leplat

**Secrétaire :** Marie Maillard

**Trésorière :** Audray Métayer

**Cette année nous avons proposé :**

- le loto de la galette des rois
- une vente de livre à 2 euros
- un carnaval pour les enfants de 3 à 8 ans avec une vente de photos et magnets
- une vente de bulbes
- un vide-greniers
- une boum + photo Booth pour les enfants de 9 à 12 ans avec une vente de photos et magnets
- une kermesse
- une bourse aux vêtements automne/hiver
- une bourse aux jouets
- une soirée jeux de société en famille
- une vente de sapins de Noël
- une vente de chocolat
- des photos avec le Père Noël

Nous remercions tous les parents bénévoles qui nous aident dans ces actions, sans eux, elles ne seraient pas possibles !!!!

Pour organiser ces manifestations, nous avons besoin de l'aide des parents.



Association des  
parents d'élèves  
de Manéglise



## EN 2019, NOUS PRÉVOYONS :

- janvier : loto de la galette des rois
- 6 février : le carnaval avec photos
- en mars : vente de bulbes de printemps
- 17 mars : vide grenier
- 6 et 7 avril : bourse aux vêtements printemps/été
- 17 mai : boum avec photo
- 29 juin : kermesse
- 28 et 29 septembre : bourse aux vêtements automne/hiver
- 10 novembre : bourse aux jouets
- 

Nous espérons que vous répondrez positivement aux manifestations que nous allons mettre en place cette année.

Pour suivre toutes nos actions rendez-vous sur :  
<https://www.facebook.com/APEM76>

Si vous souhaitez nous contacter :  
[apem76133@gmail.com](mailto:apem76133@gmail.com)

# ASSOCIATION COMMUNALE DE JUMELAGE DE MANÉGLISE

Le but principal de l'association est de favoriser des échanges culturels avec les deux communes de Pecq en Belgique et de Swanmore en Angleterre.

## Échanges : jumelage Belgique



### Pecq

L'échange s'est fait le week-end du 4 au 6 mai 2018. Le vendredi 4, départ de la place du village de Manéglise pour arriver chez nos amis pecquois vers 21h00 et passer la soirée en famille.

Le samedi 5, le matin, nous sommes partis visiter le Bois-du-Luc qui est l'un des plus anciens charbonnages de Belgique se situant à Houdeng-Aimeries, actuelle commune de La Louvière, et dont l'activité a cessé en 1973. La cité ouvrière a été construite entre 1838 et 1853. Le site a fait l'objet d'une réhabilitation et d'une mise en valeur culturelle. Puis nous avons déjeuné, (dîné pour nos amis belges) puis, l'après-midi fut consacrée à une visite de l'éco quartier de l'entité de PECQ.

Le dimanche 6, matinée en famille, puis déjeuner (dîner) avant de rejoindre Manéglise.



## Jumelage Angleterre

L'échange s'est fait le week-end du 20 au 21 octobre 2018. Le samedi 20, après un convivial petit déjeuner servi au gymnase en compagnie de Marc Antoine TETREL, conseiller délégué municipal manéglisais aux associations, nous sommes partis en car, direction Fécamp. Nos amis anglais ont pu y découvrir le palais de la Bénédictine, édifice mêlant les styles néo-gothique et néo-renaissance, construit à la fin du XIX<sup>e</sup> pour Alexandre-Prosper Le Grand, négociant en spiritueux et qui

a fait fortune en inventant et commercialisant la fameuse liqueur. Puis lunch et visite du musée des pêcheries qui commence par le vertigineux belvédère qui offre une vue imprenable sur la ville et le port. En descendant, nous avons découvert l'aventure des pêcheurs fécampois qui partaient pour de longs mois pêcher la morue dans les eaux glaciales de Terre-Neuve.

Le dimanche 21, matinée en famille puis repas commun dans un restaurant dyonésien avant le départ du ferry.



## Vide-greniers de l'été de l'Association Communale de Jumelage de Manéglise. 15 Août 2018

C'est sous un ciel mitigé que s'est tenu le traditionnel vide-greniers de l'été de l'Association Communale de Jumelage de Manéglise sur le stade municipal. Notre équipe restauration buvette a été très active auprès des exposants et des 1600 visiteurs que nous remercions vivement et à qui nous donnons rendez-vous l'année prochaine. Le vide-greniers de l'ACJM sert au financement des échanges culturels avec les deux communes de Pecq en Belgique et de Swanmore en Angleterre. Ce vide-greniers fut quelque peu exceptionnel et nous remercions le Comité des fêtes pour son soutien logistique.

Si vous êtes intéressés pour participer aux échanges, vous pouvez consulter notre page facebook Asso' Jumelage de Manéglise ou envoyer un mail à l'adresse suivante [acjmaneglise@free.fr](mailto:acjmaneglise@free.fr). Si vous souhaitez nous rejoindre, accueillir une famille anglaise ou belge, vous pouvez également contacter Mme MARTIN, la présidente au 06 03 29 14 25.

**En cette année 2018, notre association a vu son bureau remodelé, suite à la démission de notre présidente, il se compose actuellement de :**

**Présidente :** Mme MARTIN Martine

**Trésorier :** M. CABOT Patrice

**Secrétaire :** M. MARTIN Philippe

**Vice-Président :** M. EUDIER Jean-Marie

**Trésorier adjoint :** M. HOTTOT Sylvain

**Secrétaire adjointe :** Mme CABOT Marie

### Manifestations organisées par L'A.C.J.M. en 2019 :

- Loto (date à définir)
- Vide grenier le 15 août

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS POUR 2019

18/01 .....	Vœux du Maire	Municipalité
20/01 .....	Galette des rois « intergénérationnelle »	Comité des fêtes
06/02 .....	Carnaval	APEM
10/02 .....	Théâtre (en prévision)	Comité des fêtes
-/03* .....	Ball-trap en nocturne	Comité des fêtes
-/03* .....	Ball-trap en journée	Comité des fêtes
17/03 .....	Vide-greniers	APEM
19/03 .....	Cérémonie commémorative	Municipalité - FNACA
30/03 .....	Soirée choucroute	Comité de fêtes
03/04 .....	Réunion publique	Municipalité
6 et 7/04 .....	Bourse aux vêtements printemps/été	APEM
27/04 .....	Repas des Anciens	Commission des Anciens
4 et 5/05 .....	Exposition peinture	Commission culturelle
05/05 .....	Marché aux fleurs et foire à tout	Comité des fêtes
08/05 .....	Cérémonie commémorative	Municipalité - FNACA
05/06 .....	Voyage des Anciens	Municipalité
09/06 .....	Vide-greniers	Football Club
-/06* .....	Spectacle de fin d'année	Manéglise Sports Loisirs
-/06* .....	Concert de fin d'année	Culture et Loisirs
29/06 .....	Kermesse-Remise des prix-Feu d'artifice	Ecole-APEM-Municipalité
14/07 .....	Vide-greniers	Comité des fêtes
15/08 .....	Vide-greniers	ACJM
07/09 .....	Loto	Comité des fêtes
21 et 22/09 .....	Journées européennes du patrimoine	Commission culturelle
28 et 29/09 .....	Bourse aux vêtements automne/hiver	APEM
-/10* .....	Sortie soirée cabaret	Comité des fêtes
19 et 20/10 .....	31 <sup>ème</sup> salon artistique	Commission culturelle
03/11 .....	Vide-greniers	Manéglise Sports Loisirs
10/11 .....	Bourse aux jouets	APEM
11/11 .....	Cérémonie commémorative	Municipalité - FNACA
17/11 .....	Théâtre « Les Tréteaux de Juillet »	Comité des fêtes
-/12* .....	Goûter des Anciens	Commission des Anciens
-/12* .....	Spectacle de Noël pour les écoles	Municipalité
-/12* .....	Concert de Noël	Culture et Loisirs

(\*dates à définir qui seront communiquées dans le Manéglise Infos)

## INFOS PRATIQUES

### ÉTAT CIVIL 2017

#### LES NAISSANCES

**Nos meilleurs vœux à tous ces bébés et nos compliments à leurs parents.**

Ewann LEPORC .....	28/02/2017
Louna RICHOUX .....	10/04/2017
Arthur JOSEPH .....	29/04/2017
Jeanne TAORMINA .....	26/06/2017
Lucie COLLANGE .....	03/09/2017
Luna BRINDEL .....	24/09/2017
Léna FOSSÉ .....	07/10/2017
Jade GUÉRY .....	08/10/2017
Elise RODRIGUEZ .....	13/11/2017

#### LES MARIAGES

**Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.**

BASSET Daniel/POURIER Eva .....	14/02/2017
LECOQ Philippe/TALLEUR Madga .....	06/05/2017
HARROIS Bertrand/HERICHER Justine .....	03/06/2017
DESCAMPS Eric/GILBERT Sandrine .....	23/09/2017
THUILLIER Christophe/BACHELAY Aude .....	21/10/2017
BRINDEL Alexandre/VIEIRA PEREIRA Joana-De-Fatima .....	09/12/2017

#### LES DECES

**Toutes nos condoléances aux familles en deuil.**

LEMESLE Jean-Claude .....	05/01/2017
BOUCHETAT Aïcha .....	10/03/2017
LUCAS Renée .....	23/09/2017
SOUDRY Jean-Jacques .....	04/10/2017

### SECRETARIAT DE MAIRIE

Heures d'ouverture :

Lundi et vendredi .....	13h30 à 19h
Mardi et jeudi .....	13h30 à 17h30
Mercredi .....	9h à 12h

Permanences du Maire le samedi sur rendez-vous

#### CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS :

Dans le cadre de la réforme de la délivrance des CNI et des passeports, il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne en créant un compte sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr), préalablement au recueil d'une demande de titre d'identité dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil biométrique.

La liste actuelle des communes proches de Manéglise équipées du dispositif sont les suivantes :

Le Havre, Montivilliers, Gonfreville-l'Orcher, Lillebonne, Saint-Romain-de-Colbosc, Fécamp, Bolbec.

### PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Depuis le 1er novembre 2017, la gestion des PACS est désormais assurée par les officiers de l'état civil à la mairie, au lieu et place des greffes des tribunaux d'instance.

L'officier de l'état civil compétent pour enregistrer le PACS est celui de la commune dans laquelle les partenaires déclarent fixer leur résidence commune. Pour plus de renseignements et connaître les pièces justificatives à produire, se renseigner à la mairie.

### VOS DÉMARCHES EN LIGNE 24H/24, 7J/7

[www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

La majorité des démarches liées au permis de conduire, à la carte grise (certificat d'immatriculation), à la carte nationale d'identité, au passeport, peuvent être effectuées en ligne. Plus besoin de se déplacer en préfecture, il suffit, grâce à son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, de créer un compte sur : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

### NUMEROS LOCAUX

Mairie .....	Tél. 02 35 30 09 58 - Fax : 02 35 30 43 76
E-mail .....	<a href="mailto:mairie.maneglise@wanadoo.fr">mairie.maneglise@wanadoo.fr</a>
Ecole Primaire .....	Tél. 02 35 30 36 49
Garderie .....	Tél. 02 35 30 77 11
Centre aéré .....	Tél. 02 35 13 01 37
Paroisse .....	Tél. 02 35 30 27 30

### NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Samu .....	15 ou 02 32 73 32 15
Médecins de garde .....	02 32 73 32 33
Pompiers .....	18
Police .....	17
Gendarmerie .....	02 35 30 09 16
Appel d'urgence européen .....	112
Centre antipoison .....	0 825 812 822
Allo Enfance Maltraitée .....	119
Secours pour les sans-abris .....	115
SOS Amitié .....	02 35 21 55 11
Centre Opposition Cartes Bancaires .....	0 892 705 705
Centre Opposition Chéquiers .....	0 892 683 208
EDF - Dépannage Electricité .....	09 726 750 76
GDF - Dépannage Gaz .....	0 800 473 333
Service des Eaux et Assainissement	
Véolia Eau .....	09 69 39 56 34
Communauté d'Emmaüs .....	02 35 20 20 45
Chiens errants .....	02 35 55 19 11
Fourrière animale .....	02 35 53 28 81
Espace Info Energie (CODAH) .....	02 35 22 25 20
Renseignements administratifs .....	3939
CODAH .....	02 35 22 25 25
La poste d'Epouville .....	02 32 79 56 75

Lundi : 9h45-12h / 14h-17h  
Mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h  
Mercredi : 9h-12h  
Samedi : 9h-12h

### HORAIRES DES MESSES

Voir panneau d'information à l'église.

## LE CENTRE DE RECYCLAGE

Route de Saint-Martin-du-Manoir - 76290 Montivilliers  
Tél. 02 35 55 45 20

### Le centre de recyclage de Montivilliers est ouvert aux particuliers et partiellement aux entreprises locales.

Il accepte les déchets ménagers courants et encombrants, la terre ou les gravats, la pelouse, les branchages, les déchets verts en mélange, les métaux, la ferraille, le carton, les papiers, les huiles alimentaires, les batteries et les piles, les déchets dangereux des ménages, les produits fibro-amiantés, les déchets électriques et électroniques, les bidons d'huiles, les huiles minérales, les bouteilles de gaz, les extincteurs, le verre.

Sont aussi acceptés les aérosols, les tubes néons, les pots de peinture, vernis, colles, les acides et solvants.

Récupération des produits dangereux pour l'environnement (dissolvant à peinture, huile moteur, etc...)

Le rejet des produits dangereux dans le milieu naturel, dans le tout à l'égout ou dans le réseau des eaux pluviales est interdit.

Ces produits doivent être amenés dans les déchetteries en vue de leur traitement.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Du lundi au samedi .....8h30 à 12h et 14h à 18h

Dimanche .....8h30 à 12h30

Fermé le dimanche après-midi et les jours fériés.

## REGLEMENTATION SUR L'USAGE DES TONDEUSES A GAZON

L'usage des appareils de jardinage et d'entretien des espaces verts n'est autorisé que :

Les jours ouvrables .....8h30 à 12h et 14h à 20h

Les Samedis .....09h à 12h et 14h30 à 19h

Les Dimanches et jours fériés ..... 10h à 12h exclusivement

## RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères et les déchets recyclables sont collectés, dans toute la commune, le jeudi matin.

La collecte est assurée normalement les jours fériés sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre, pour lesquels la collecte a lieu le samedi suivant.

Les poubelles doivent être sorties le mercredi soir après 19h et rentrées le jeudi soir.

## ELAGAGE DES ARBRES

De nombreux arbres, taillis, ronces débordent sur les voies communales. Ils provoquent une gêne dans la circulation des véhicules, des dégradations sur ceux-ci et une insécurité pour les piétons. Il est demandé aux propriétaires de couper les branches et les ronces qui empiètent sur les trottoirs et voies publiques.

Pour l'éradication de haies de conifères, une benne peut être mise à disposition des particuliers sous certaines conditions. Appeler la CODAH au 02-35-13-88-00.

Le brûlage à l'air libre des végétaux, ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit.

## CONSEILS DE LA GENDARMERIE

### Cas des cambriolages :

- En cas d'absence (vacances), avisez le voisinage et vos proches de votre départ ainsi que la brigade de Gendarmerie la plus proche
- Organisez vous pour éviter l'accumulation de votre courrier et prospectus dans votre boîte aux lettres et essayer de limiter les signes extérieurs de votre absence (volets fermés trop longtemps)
- Ne laissez pas de message signalant la durée de votre absence sur votre répondeur téléphonique
- Placez votre argent liquide et vos bijoux en lieux sûrs (coffre à la banque ou chez une personne de confiance)
- Evitez de cacher vos clés d'habitation dans des endroits communs (sous paillason ou sous un pot de fleurs) et confiez un double à une personne de confiance
- Faites vous installer un projecteur extérieur couplé à une cellule photo-électrique. L'éclairage automatique de votre entrée ou jardin dissuade les cambrioleurs
- Ne laissez pas vos clés à proximité de votre porte d'entrée, la très grande majorité des vols de véhicule après intrusion dans les résidences « Home jacking » étant facilités par le fait que leurs propriétaires laissent ces dernières facilement accessibles.

### Si vous êtes victime de cambriolage :

Surtout ne touchez à rien – Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 (appel gratuit). Une patrouille sera dépêchée sur les lieux pour procéder aux constatations et aux relevés de traces et indices.

### Cas des vols liés à l'automobile :

- Privilégiez le stationnement de votre véhicule en un lieu fréquenté et éclairé – l'isoler la rend vulnérable
- Retirez la façade de votre autoradio (l'absence de cet accessoire dissuade les malfaiteurs)
- Otez de l'habitacle les objets de valeur (GPS et son support, vêtements, sac à main et autres sacoches)
- En cas de vol ou de comportement suspect, composez immédiatement le 17 pour alerter les forces de gendarmerie et donnez le maximum de renseignements sur les individus ou le véhicule suspect.
- Si vous possédez un beau véhicule qui attire l'œil, investissez dans une canne anti-vol, très efficace, elle est très dissuasive.

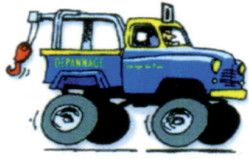
### Vols par la ruse :

- N'ouvrez pas la porte à des personnes qui vous sont inconnues
- Méfiez vous du visiteur (souvent seul avant l'arrivée d'un comparse) se déclarant être un agent EDF, de La Poste, des Eaux, faux policiers, gendarmes ou autres démarcheurs)
- Méfiez vous des offres de service trop alléchantes ou propositions de remboursements
- Ne gardez pas de fortes sommes d'argent à votre domicile
- Placez vos objets de valeur dans une pièce où vous ne recevez pas les visiteurs
- Sur la boîte aux lettres et dans l'annuaire, n'indiquez pas la mention « veuve, veuf ou Madame »
- Avant d'ouvrir votre porte, identifiez vos visiteurs à l'aide d'un œilleton ou d'un entrebâilleur pour savoir à qui vous avez à faire

**En cas de doute, observez l'individu et/ou son véhicule afin de pouvoir le décrire en cas de nécessité et**

**Composez immédiatement le 17**

## CASSE AUTOMOBILE



vente toutes pièces détachées  
Véhicules d'occasions

**S.A.R.L  
QUINTIN**

3 rue du Mouchy  
76133 Manéglise

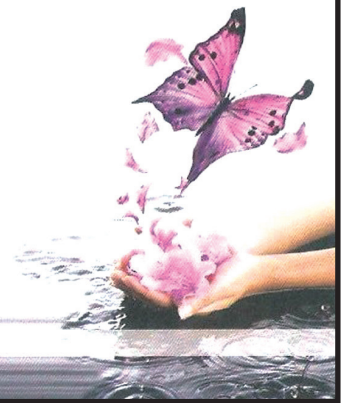
TEL: 02.35.13.92.68  
FAX: 02.35.13.15.78

instant détente  
" mon moment anti stress "

institut de beauté  
onglerie et spa

07 bis place de la mairie  
76133 manéglise

0698172451



COUVERTURE  
ZINGUERIE ET ETANCHEITE  
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

ANDRÉ  
ET  
LUDOVIC



Sté d'exploitation des Ets  
**André  
GALAIS**

4, Impasse des Rivières - B.P. 35 - 76290 MONTIVILLIERS  
Tél. 02 35 30 11 54 - Fax 02 35 20 95 24  
E-mail : ets.galais@wanadoo.fr



**Nous ouvrons la voie aux idées neuves**

**Eurovia Haute-Normandie - Agence du Havre**

Parc de l'Estuaire - 5 rue de la Plaine  
76700 Gonfreville l'Orcher  
Tél. 02 32 85 01 50 - Fax 02 35 44 97 18  
www.eurovia.fr

## POMPES FUNÈRES VILLAMAUX

6 rue de la Commune 1871 76290 MONTIVILLIERS  
Tél: 02 35 20 35 15 Fax: 02 35 20 22 55



## LOGEMENTS A LOUER

Possibilité d'A.P.L.

« **ROLAND LE GALLAIS** »

Chemin d'Argile  
**76133 EPOUVILLE**

Vous allez aimer :

- ▶ La convivialité des lieux
- ▶ La restauration à la carte
- ▶ Les espaces collectifs
- ▶ La proximité des services et commerces



Location à partir de  
**528€**  
Eau et chauffage compris



CONTACT: 02.35.30.42.22

www.seminor.fr



Spécialiste régional de la clôture  
au service des particuliers et entreprises

Clôtures - Portails - Métallerie - Portes de garage - Automatisation



Notre métier...  
bien vous entourer !

DEVIS  
GRATUIT

10<sup>ans</sup>

57, rue Jean Jaurès - MONTIVILLIERS - 02 35 24 11 64  
www.cloturesdeseine.fr



# MARTIN

Père & Fils

PAYSAGISTES

Espaces verts - Clôtures - Portails

Tél. : 02 35 20 00 71

76430 SAINNEVILLE SUR SEINE

# les jardins fleuris de Manéglise

